



FONDS DES DANSEURS

FORMULAIRE DE DEMANDE DE BOURSE

BOURSE DE RECYCLAGE PROFESSIONNEL

ETP-I : BOURSE DE SUBSISTANCE D'ÉTUDES À TEMPS PLEIN
(Arrêt définitif de la carrière d'interprète professionnel)

ETP-II : BOURSE DE SUBSISTANCE D'ÉTUDES À TEMPS PLEIN
(Poursuite de la carrière d'interprète professionnel)

Dates limites de dépôt : 1^{er} octobre, 1^{er} février, 1^{er} juin

Aucune demande ne sera acceptée en dehors des dates de dépôt fixées. Les demandes doivent être faites dans les 24 mois suivant la date du dernier spectacle sur scène du danseur. Des exemptions peuvent être accordées en cas des raisons médicales. Les demandes sont accordées selon les fonds disponibles.

Veillez écrire en lettres moulées

NOM: _____

ADRESSE: _____

Rue

Ville

Province

Code postal

Pays (le cas échéant)

NUMÉRO A.S.: _____ **DATE DE NAISSANCE:** _____

TÉL.: _____ **COURRIEL:** _____

Veillez cocher la case de la / des bourses(s) que vous demandez (vous pouvez demander une Bourse de recyclage professionnel seulement ou une Bourse de recyclage professionnel + une Bourse de subsistance). N'oubliez pas de cocher les cases confirmant que vous répondez bien aux critères d'admissibilité et de joindre un exemplaire de votre C.V. indiquant les dates de spectacles sur scène.

BOURSE DE RECYCLAGE PROFESSIONNEL

Le montant accordé peut aller jusqu'à un maximum de 6 000 \$, pour couvrir les frais de recyclage professionnel vers une seconde carrière. Les coûts admissibles incluent les frais de scolarité, les livres, les fournitures et les frais de déplacement (si le cours le requiert).

La bourse peut être accordée pendant que le danseur poursuit sa carrière, si ses horaires le permettent. Si le danseur est également admissible à une Bourse de subsistance, celle-ci peut lui être versée en même temps que la Bourse de recyclage professionnel.

Critères d'admissibilité:

Avoir dansé professionnellement pendant au moins six ans, dont quatre ans au Canada, et être âgé de 28 ans ou plus

Ou

Avoir dansé professionnellement pendant au moins huit ans, dont quatre ans au Canada, sans restriction d'âge

Avoir été membre en règle du CRTD pendant au moins cinq années consécutives avant de déposer une demande de bourse **

Avoir dansé pendant au moins 36 mois durant la période minimum requise de six ans

**** À noter : pour les danseurs devenus membres avant le 1er septembre 2008** - même critères que ci-dessus, avec l'exception suivante :

Avoir été membre en règle du CRTD pendant au moins trois années consécutives avant de déposer une demande de bourse.

ETP-I : BOURSE DE SUBSISTANCE D'ÉTUDES À TEMPS PLEIN

(Arrêt définitif de la carrière d'interprète professionnel)

Bourse d'un maximum de 18 000 \$ (par versements mensuels de 1 500 \$) pour couvrir les frais de subsistance pendant que le danseur suit un programme de recyclage professionnel à temps plein. Le danseur doit compléter son programme de recyclage professionnel dans un délai de 18 mois consécutifs.

Critères d'admissibilité:

Avoir dansé professionnellement pendant au moins 10 ans, dont cinq ans au Canada **

Être âgé d'au moins 28 ans

Avoir été membre en règle du CRTD pendant au moins cinq années consécutives avant de déposer une demande de bourse

Avoir dansé professionnellement au moins 60 mois pendant la période minimum requise de 10 ans

Avoir définitivement arrêté sa carrière de danseur professionnel, et signer une entente confirmant le fait au moment de recevoir la bourse

Possibilité de demander une bourse discrétionnaire pour la seconde et la troisième année (bourses spéciales)

**** À noter : pour les danseurs devenus membres avant le 1er septembre 2008** - même critères que ci-dessus, avec l'exception suivante :

Avoir dansé professionnellement pendant au moins sept ans, dont cinq au Canada.

ETP- I – POSSIBILITÉ DE PROLONGEMENT

Un danseur qui est en processus d'arrêt de carrière peut avoir à remplir quelques derniers contrats, et devoir poursuivre des études à temps plein de façon intermittente. Dans ce cas, la bourse de subsistance peut être prolongée jusqu'à 36 mois maximum. Le montant total versé ne pourra dépasser le maximum prévu de 18 000 \$ (par versements mensuels de 1 500 \$), et le danseur doit avoir définitivement mis un terme à sa carrière d'interprète professionnel à la fin de la bourse

ETP-II: BOURSE DE SUBSISTANCE D'ÉTUDES À TEMPS PLEIN

(Poursuite de la carrière d'interprète professionnel)

Bourse d'un maximum de 7 500 \$ (par versements mensuels de 1 250 \$) accordée pour un recyclage professionnel à temps plein tout en poursuivant une carrière de danseur. Le programme de recyclage professionnel doit être complété sur une période de six ans consécutifs maximum.

Critères d'admissibilité:

- Avoir dansé professionnellement pendant au moins 10 ans, dont cinq ans au Canada
- Être âgé d'au moins 30 ans
- Avoir été membre en règle du CRTD pendant au moins cinq années consécutives avant de déposer une demande de bourse
- Avoir dansé professionnellement pendant au moins 60 mois durant la période minimum requise de 10 ans
- Le danseur n'a pas à signer d'entente concernant l'arrêt définitif de sa carrière d'interprète professionnel, mais ne peut pas recevoir de financement supplémentaire (bourses spéciales)

PLAN DE CARRIÈRE

Répondez aux questions suivantes :

1. Choix de carrière (2-4 pages)
 - Quelle carrière spécifique choisissez-vous et pourquoi ?
 - Décrivez les recherches et activités entreprises pour vous assurer de la pertinence de votre choix de carrière (consultation en orientation de carrière / universitaire, entretien avec des intervenants du domaine, observation au poste de travail, bénévolat/stage, etc.)
 - D'après vos recherches, quelles sont les principales compétences et / ou qualités requises pour réussir dans cette carrière ?
 - Pourquoi pensez-vous que cette carrière vous conviendrait ?
2. Décrivez votre plan de recyclage (1-2 pages)
 - À quel endroit souhaitez-vous vous recycler et avec qui (si pertinent) ?
 - Pourquoi avez-vous choisi cet établissement de formation en particulier ? (Si vous prévoyez de suivre votre formation à l'extérieur de votre lieu de résidence, veuillez en donner les raisons)
 - Quel est votre échéancier de recyclage ? Veuillez inclure les dates prévues et indiquer si vous étudierez à temps plein ou à temps partiel.
3. Comment ce recyclage s'intègre-t-il dans votre plan de carrière ? (1/2 page)

Veillez inclure :

- Un exemplaire des descriptions de cours et du programme d'enseignement
- Une lettre d'acceptation de l'établissement de formation/apprentissage

BUDGET DE RECYCLAGE

Veillez remplir et joindre le Formulaire de budget (Bourses de recyclage professionnel seulement *ou* Bourses de recyclage professionnel + Bourse de subsistance)

LETTRES DE RECOMMANDATION

S'il vous plaît, inclure deux lettres de recommandation provenant de personnes pour lesquelles vous avez travaillé en tant que danseur professionnel.

Veillez indiquer tout autres renseignements qui, selon vous, sont importants pour nous aiderons à mieux évaluer votre demande de bourse.

LISTE DE VÉRIFICATION

Je remplis et joins à ma demande les documents suivants :

- Les coordonnées du demandeur (page 1)
- La / les subventions(s) demandées et la confirmation d'admissibilité du demandeur (pages 2 – 3)
- Toutes les questions du Plan de carrière
- Un exemplaire des descriptions de cours et du programme d'enseignement
- Une lettre d'acceptation de l'établissement de formation / apprentissage
- Le Formulaire de budget
- Deux lettres de recommandation
- Un C.V. à jour avec indication des dates des spectacles sur scène
- Cette Liste de vérification

Déclaration

Je déclare que j'ai lu et compris les instructions relatives aux demandes de bourse du CRTD et que l'information fournie est, à ma connaissance, exacte et complète.

Signature:

Date:

Veillez faire parvenir votre demande, accompagnée de tous les documents requis, au:

Centre de ressources et transition pour danseurs
Bureau national
The Lynda Hamilton Centre
1000 Yonge Street, Suite 303,
Toronto, Ontario, M4W 2K2

TÉLÉPHONE: 416-595-5655 | TÉLÉCOPIEUR: 416-595-0009
SANS FRAIS: 1-800-667-0851
COURRIEL: membership@dtrc.ca
WEB: www.crttd.ca

Bourses de recyclage professionnel
Information financière

Budget couvrant la totalité de la période de formation, soit

du _____ au _____

Revenus prévus	Montant	Détails
Revenu d'emploi	_____	_____
Bourses / Subventions	_____	_____
Financement d'autres sources (prêt d'études, REEE, etc.)	_____	_____
	_____	_____
	_____	_____
Sollicitation d'un Bourse de Recyclage du CRTD	_____	_____
Total	_____	
Dépenses prévues		
Frais de cours	_____	_____
Livres, fournitures, etc.	_____	_____
Voyagement (si nécessaire aux études)	_____	_____
Autre	_____	_____
Total	_____	

Veillez présenter un budget équilibré.

Je déclare que l'information fournie est exacte, au meilleur de ma connaissance.

Signature :

Date :

Bourse de recyclage professionnel + Bourse de subsistance
Information financière

Budget couvrant la totalité de la période de formation, soit du _____ au _____

Revenus prévus	Montant	Détails
Revenu d'emploi	_____	_____
Bourses / Subventions	_____	_____
Financement d'autres sources (prêt d'études, REEE, etc.)	_____	_____
	_____	_____
Sollicitation d'un Bourse de recyclage du CRTD	_____	_____
Sollicitation d'un Bourse de subsistance du CRTD	_____	_____
Total	_____	

Dépenses prévues		
Frais de cours	_____	_____
Livres, fournitures, etc.	_____	_____
Voyagement (si nécessaire aux études)	_____	_____
Subsistance (loyer, nourriture, transport local, etc.)	_____	_____
Garderie - Pension alimentaire (le cas échéant)	_____	_____
Autre	_____	_____
Total	_____	

Veillez présenter un budget équilibré.

Je déclare que l'information fournie est exacte, au meilleur de ma connaissance.

Signature :

Date :